

## CASIERS

*Les casiers sont proposés prioritairement aux élèves demi-pensionnaires, mais tous les élèves peuvent en bénéficier.*

Attention : le collège ne prête ni ne vend les cadenas.

Pour satisfaire le plus grand nombre de demandes, nous demandons aux élèves intéressés de se regrouper **par deux**. Les frais de location sont de 5 € par trimestre et par élève (facturés par la comptabilité ; les élèves n'ont ainsi **pas d'argent à apporter** au collège).

Pour se faire attribuer un casier prioritaire, les élèves devront se présenter **par deux** au bureau de la vie scolaire aux récréations, sur le temps de la demi-pension ou à la fin des cours, selon le planning suivant :

<b>6<sup>ème</sup> et Ambi'Sion tous niveaux</b>	À partir du jeudi 1 <sup>er</sup> septembre
<b>5<sup>ème</sup></b>	À partir du lundi 5 septembre
<b>4<sup>ème</sup></b>	À partir du mardi 6 septembre
<b>3<sup>ème</sup></b>	À partir du mercredi 7 septembre

À partir du jeudi 8 septembre, les demi-pensionnaires n'ayant pas trouvé de colocataire ainsi que les élèves externes intéressés (seuls ou à deux) peuvent tous se présenter au Bureau de la Vie Scolaire (BVS).

### ATTENTION :

- **Tout cadenas pose sans l'aval du BVS sera sectionné**
- **Le dernier jour de classe en juin : vider le casier et enlever le cadenas, pour le nettoyage d'été**

Pour tout renseignement concernant la gestion des casiers, merci de vous adresser au BVS en composant le 03 88 35 99 35.

Le Bureau de la Vie Scolaire.